



**Commission des Lois constitutionnelles,  
de la législation et de l'administration générale  
de la République**

**Le Président**

Paris, le 23 février 2023

Monsieur le Ministre,

Je sollicite votre bienveillante attention sur le sort des agents du secteur médico-social qui demeurent à ce jour exclu du bénéfice du complément de traitement indiciaire décidé dans le cadre de l'accord du Ségur de la Santé.

En effet, depuis leur signature en juillet 2020, ces accords historiques ont permis une revalorisation sans précédent des professionnels de santé de l'ensemble des établissements de santé. En outre, aux termes de plusieurs extensions dont l'ultime fût décidée au mois de février 2022 au bénéfice de la filière socio-éducative, plusieurs professionnels ont reçu l'augmentation salariale de 183 euros susmentionnés.

Il demeure toutefois des professionnels qui n'en bénéficient pas alors qu'ils travaillent aux côtés de salariés éligibles au sein des mêmes structures. C'est le cas dans mon département de l'ensemble des salariés de la filière socio-éducative exerçant des fonctions dites « support » qu'ils soient chauffeurs, personnels administratifs ou accompagnants.

Cette inégalité de traitement qui repose uniquement sur la nature des fonctions confiées aux agents est extrêmement mal vécue par les professionnels. Elle est source de tensions et de crispations et provoque démobilitation, démissions et abandons de postes pour les intéressés qui ne comprennent pas cette iniquité.

Au-delà des agents eux-mêmes que je reçois en nombre à ma permanence parlementaire, l'ensemble de leurs employeurs se sont réunis dans la Vienne et ont sollicité les élus nationaux du département pour demander l'inclusion des salariés concernés dans le Ségur afin qu'ils soient éligibles au complètement de traitement indiciaire.

Dans ces circonstances, je vous serais reconnaissant, Monsieur le Ministre, si vous pouviez étudier cette revendication que j'estime légitime et qui demeure la dernière difficulté dans le déploiement du Ségur de la Santé.

Je suis naturellement à votre entière disposition pour m'entretenir avec vous de ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

Sacha HOULIÉ

Monsieur François BRAUN  
Ministre de la Santé et de la Prévention  
14 avenue Duquesne  
75700 Paris